

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 75 Initiation aux arts et à la culture			
Ancien Code	PEPS3B75PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB3750		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Fanny ALET (fanny.alet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux arts et à la culture			
Ancien Code	6_PEPS3B75PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB3751		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

- Sensibiliser les étudiants à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace.
- Développer une démarche d'analyse et l'esprit critique et les réinvestir dans des approches didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C.5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- Se sensibiliser aux arts visuels d'hier et d'aujourd'hui.
- Nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- Acquérir des concepts pour devenir un passeur culturel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours sera organisé autour de thématiques :

- L'importance de la culture dans notre société.
- Le PECA, qu'est-ce ?
- L'art est un langage.
- De l'art ancien à l'art contemporain.
- Notre patrimoine régional.
- La diversité culturelle.
- Comprendre et pouvoir exploiter toutes les implications possibles avec les enfants de préscolaire.

Démarches d'apprentissage

Les cours seront présentés à partir d'un support numérique.

Des échanges, ateliers, recherches, réflexions accompagneront l'approche théorique du cours selon les thématiques abordées.

L'une ou l'autre visite au musée (ou autre lieu à caractère artistique) sera également prévue afin d'établir un contact direct avec l'œuvre d'art (présence obligatoire).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges sous forme de questions/réponses sont organisés à diverses reprises.

Sources et références

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Fichiers images numériques, supports visuels du cours.
- PowerPoints organisés par thématiques.
- Consignes des travaux et fichiers contenant des compléments d'information.

Ces sources sont à retrouver en intégralité sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière :

- **un travail personnel + un travail de groupe.**

Attention: le travail de groupe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Lors de la présentation de ce travail, si un membre du groupe est absent sans motif légal valable, il obtiendra une note de zéro.

Dans le cas de motif légal valable, il veillera à s'organiser avec le maître du cours afin de postposer sa présentation.

Période d'évaluation :

- **un travail de mise en lien avec le cours et les visites effectuées** devra être déposé en version papier à l'école et en version pdf sur ConnectED, le premier jour de la session.

En cas d'impossibilité de participer à l'une ou l'autre visite culturelle, l'étudiant(e) devra s'informer sur cette visite et s'y rendre de lui-même. Il devra opérer une recherche active et remettre un travail de récupération. Le travail devra être remis avant la fin du 1er quadri pour que la session soit validée.

Les mêmes consignes sont appliquées pour le 3e quadrimestre.

Les travaux journaliers et le travail pour la période d'évaluation devront être déposés à l'école en version papier et en version PDF sur ConnectED, le premier jour de la session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	50

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La participation aux différentes séquences d'apprentissage, ainsi qu'aux visites culturelles est une condition pour l'acquisition de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).